

## 1826 : correspondance de Paul PILLET avec VENDRYES

### La suite de « Mon Odyssée »

Gérard de Vaureix

C'est en cherchant « MELIZET » sur Internet que j'ai découvert l'article intitulé : « Mon Odyssée », l'auteur et sa famille <sup>1</sup>. Que *Bernadette et Philippe Rossignol* soient remerciés pour ce travail et pour les compléments qu'ils ont ajoutés à la présente publication

Les renseignements que je possède sont issus d'un livre sur la famille écrit par mon grand-père maternel Edmond VIOT BODSON de NOIRFONTAINE, fils de Marie Louise MELIZET laquelle était fille de Clara Antoinette PILLET, elle-même fille de Paul PILLET.

Pour répondre d'abord à la question qui termine l'article « comment et pourquoi le manuscrit « Mon Odyssée » a-t-il échoué dans les papiers de la famille de PUECH avec laquelle, apparemment, Paul PILLET et sa famille n'avaient aucun lien de parenté ? », une piste peut-être : un petit-fils de Paul Pillet, Franck, fils de René Oscar Pillet, né en 1844, s'est marié en 1866 à St Francisville (Louisiane). Il a eu deux filles, Jessie, née en 1868, et Clara. Il y a eu aussi des descendants d'Archibald, frère de Franck, et de Charles Edmond, frère de René Oscar.

### Compléments sur la généalogie

#### Famille PILLET : descendance de Paul PILLET

1 Jean Paul <sup>2</sup> PILLET

professeur de langues

o 1772/1773 (Versailles ? <sup>3</sup>)

+ 1832/

x 18/06/1803 New York, Antoinette Marguerite Aimée de LESBAUPIN, fille de + René Louis François (originaire de Rennes, fils d'un apothicaire), et Marie PLACE, anciens habitants caféiers à Plaisance (décédés à New York avant 1826)

o 09/01 b 20/03/1787 **Plaisance (Saint-Domingue)**

+ 02/08/1863 New York (Bedford ?), États-Unis <sup>4</sup>

d'où 8 enfants dont 6 survivants :

---

<sup>1</sup> <http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art09.pdf>

<sup>2</sup> C'est le double prénom sous lequel mon grand-père le note (sans document justificatif), mais il signe P. Pillet. Le prénom usuel est donc Paul.

<sup>3</sup> Dans sa lettre du 1er juin 1826 (texte plus loin), il dit que son « extrait de baptême doit être à Versailles à l'année 1772 ou 1773 ». C'est probablement ce document qui fait dire qu'il est né à Versailles l'une de ces années. Ces dates sont en accord avec la liste des passagers du Bouillant (F/5b/43, cf. article sur Mon Odyssée p. 1) qui lui donne 18 ans en juillet 1791. Il n'est pas dit créole comme sa sœur, il serait donc bien né en France. Mais je n'ai pas trouvé son acte de baptême à Versailles : ni en 1772, ni en 1773 ni à la cathédrale Saint Louis, ni à l'église Notre Dame, ni à Montreuil (*NDLR* : cela peut vouloir dire : au Dépôt des papiers publics des colonies, DPPC, alors à Versailles, et il serait donc né à Saint-Domingue..., probablement au Trou comme sa sœur Louise Désirée Fortunée, dont on ne trouve pas le baptême au Fort Dauphin, lieu donné dans le dossier F/12/2856 avec une date de naissance probablement aussi erronée ; mais les registres du Trou ne sont conservés que de 1777 à 1791, avec lacune en 1789).

<sup>4</sup> Annonce du décès dans le New York Times du 3 août 1863 : « *In this City, on Sunday morning, Aug. 2 at N° 148 Waverley place, after a short illness, Marguerite Aimée Pillet, bee Lesbeaopin (sic), aged 76 years, relict of the late Paul Pillet* »

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 1.1 Clara Antoinette PILLET

o 12/01/1824 New York <sup>5</sup> + 11/11/1884 Saint Cyr sur Loire (Indre et Loire, 37)  
x 01/06/1848 New York, François Thomas Washington MELIZET, fils de + François (de La Nouvelle Orléans) et Lydie Sophie SANTINIER (de Saint-Domingue) <sup>6</sup>  
o 28/07/1823 Philadelphie + 30/01/1887 Cannes (Alpes Maritimes, 06)  
d'où 2 filles mortes jeunes, 2 filles mariées en France, 1 fils célibataire <sup>7</sup> :

#### 1.1.1 Clara Victoria MELIZET

o 24/04/1849 Philadelphie + 04/06/1856 Philadelphie

#### 1.1.2 Herminie Marguerite MELIZET

o 23/03/1851 Philadelphie + 19/09/1934 Compiègne  
x 17/10/1877 Saint Cyr sur Loire, Henri François de SEROUX, officier  
o 09/06/1844 Paris + 07/05/1922 Compiègne

d'où postérité jusqu'à nos jours

#### 1.1.3 François Louis MELIZET

o 24/09/1853 Philadelphie + 03/06/1928 Saint Symphorien (37)  
sans alliance

#### 1.1.4 Marie Louise MELIZET

o 06/07/1857 Philadelphie + 26/03/1914 Paris  
x 18/11/1876 Saint Cyr sur Loire, Roger Marie Edmond Louis VIOT BODSON de NOIRFONTAINE, éditeur, rentier  
o 01/06/1851 Tours + 25/05/1938 Tours

d'où postérité jusqu'à nos jours

#### 1.1.5 Florence Leonora MELIZET

o 09/09/1859 Philadelphie + 13/04/1861 Philadelphie

### 1.2 Marguerite Aimée PILLET

### 1.3 René Jean PILLET

### 1.4 René Oscar PILLET

x Oriana NN

d'où 3 fils, dont 2 avec postérité :

#### 1.4.1 Oscar PILLET

#### 1.4.2 Archibald PILLET

père de Max (1868), Auguste (1871), Oriana (1874), Frédéric (1882)

#### 1.4.3 Franck PILLET (o 1844)

x 1866 St. Francisville (Louisiane) NN

père de Jessie (1868) et Clara

### 1.5 Antoinette Herminie PILLET

+ 31/03/1833 New York (+) Trinity Churchyard, New Rochelle

x 1832 Asa WHITNEY

connu pour être à l'origine du « transcontinental railway » ; Antoinette Herminie était sa troisième épouse et il en a eu deux autres après elle

o 14/03/1797 Lantern Hill, North Groton (Connecticut)

<sup>5</sup> C'est la seule des 8 enfants dont on connaissait l'année de naissance. Comme elle est née 21 ans après le mariage de ses parents, c'est un des derniers nés. La numérotation ne suit pas l'ordre des naissances, inconnu pour la plupart (NDLR La date exacte de sa naissance et celle de trois de ses frères, en 1814, 1817, 1827, a été relevée par le Centre de généalogie et d'histoire des populations migrantes, CGHPM, consulté sur Geneanet).

<sup>6</sup> Mariés à Philadelphie le 06/12/1815 (Records of the American Catholic Historical Society of Philadelphia, sur Geneanet)

<sup>7</sup> La famille complète était venue en Europe vers 1865 pour y recueillir l'héritage d'un oncle Mélizet. Mais le voyage s'était mal passé pour l'un des voyageurs atteint par un mal de mer effroyable. Décision fut prise de rester en Europe. Ci-après, ascendance MELIZET.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 1.6 Honoré Léon PILLET

o 10/03/1814 New York

### 1.7 Charles Ferdinand PILLET

o 08/03/1817 New York

### 1.8 Charles Edmond PILLET

journaliste, membre de la rédaction du Daily News

o 10/09/1827 New York + 17/01/1890 New York <sup>8</sup>

x 05/02/1863 Brooklyn, New York, Louise UNDERHILL, fille de + le général James Engle (+ 1854) et Louisa A. McILLHENEY <sup>9</sup>

o 29/01/1841 Brooklyn, New York + 18/09/1919, veuve

père de 7 enfants : Edmund Paul (o 02/09/1864), Robert Snow (o 29/11/1865, + 01/12/1865), James Frederick (o 06/05/1867), Clarence Francis (o 18/11/1870), Aimée Louise (o 19/01/1872), Louise Underhill (o 08/11/1876), Clara Antoinette (o 15/08/1885 x /1920 Mr GOMME)

### **Famille PILLET : la sœur de Paul**

Louise Désirée Fortunée Pillet (p. 7, 1a.2) <sup>10</sup> :

Naissance : si elle est née le 5 septembre 1777, elle ne peut être la marraine de son frère René, né le 9 décembre 1776 (onoiement) et baptisé le 4 septembre 1777, veille de sa naissance. Sur le manifeste des passagers (20 juillet 1791), elle est dite âgée de 17 ans, un an de moins que son frère Jean Paul. Si la date du 5 septembre est confirmée, elle serait née le 5 septembre 1773 et son frère en 1772.

Jeunesse : a-t-on une explication au fait que M. Pichard a écrit à propos de deux fiches de jeu « Napoléon (y) a écrit le prénom Manesca, qui est celui de Mlle Pillet » alors que c'est le nom de Jean-Baptiste âgé de 12 ans en 1791 ? <sup>11</sup>

Deuxième mariage : avec Charles Gros au lieu de Gios (sans preuve)

### **Famille MÉLIZET, ascendance**

#### 1 Francois Thomas Washington MÉLIZET

o 28/07/1823 Philadelphie + 30/01/1887 Cannes

x 01/06/1848 New York, Clara PILLET (p. 7, 1a.1.1 et ci-dessus)

#### 2 François MÉLIZET

o 1788 Nouvelle Orléans + 10/09/1823 Philadelphie

x 06/12/1815 Philadelphie

#### 3 Lydie SANTINIER

o ca 1793 Saint-Domingue + 07/08/1872 Philadelphie

#### 4 François MÉLIZET

horloger

o ca 1760 Schwbach Ansbach (Saxe) ? + /1813

x 25/8/1785 Marseille

#### 5 Marie Magdeleine ROUGIER

+ /1813

---

<sup>8</sup> Articles nécrologiques dans le New York Herald et le New York Times.

<sup>9</sup> [http://records.ancestry.com/charles\\_edmund\\_pillet\\_records.ashx?pid=3459429](http://records.ancestry.com/charles_edmund_pillet_records.ashx?pid=3459429) (sur elle et ses enfants).

<sup>10</sup> Les pages et numéros d'ordre sont ceux de la généalogie dans l'article : « Mon Odyssée », l'auteur et sa famille (voir note 1)

<sup>11</sup> *NDLR* Probablement mauvaise interprétation de M. Pichard. Ce devait être la fiche du jeune Manesca, demi-frère de la demoiselle Pillet... et l'écriture n'est peut-être pas celle de Napoléon Bonaparte !

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

6 Étienne SANTINIER

7 Victoire dite Victorine de VINCENEUD

o 1768 Paris

+ 18/07/1845 Philadelphie

8 Godefroy MÉLIZET

+ /1813

9 Louise GROS

+ /1813

10 Etienne Barthélemy ROUGIER

11 Marie Thérèse BROUCHIER

### **Famille MANESCA**

Jean Baptiste MANESCA (p. 4, 1b.1)

Décès : Dans sa lettre de 1826 (ci-après), Jean Paul Pillet laisse entendre qu'il est alors encore en vie.

### **Famille CHABERT**

Jean Antoine CHABERT (p. 5, père d'Antoine : cx ; enfants p. 8) :

Son acte de mariage à Toulon, paroisse Sainte Marie, le 26/10/1743, indique : « Antoine CHABERT, fils de Jacques et de feu Agathe GUI SOL, du lieu de Coursegoules diocèse de Vence (Alpes Maritimes, 06), depuis près de 3 ans dans cette paroisse, et Françoise CRES PAIN, fille de feu Jean et de Jeanne Marie RAIBA UD, du lieu de Cuebris diocèse de Glandeves (06), depuis 10 ans dans cette paroisse », alors que les autres actes disent plutôt « CROISSE » et au baptême de son fils aîné Antoine le 26/03/1744 (père absent), le patronyme de la mère est CRUSSE

1c.1 Antoine Thomas Charles CHABERT

Jean-Paul Pillet note en 1826 trois enfants Chabert (survivants) dont 1 garçon, probablement lui

1c.2 Anonyme CHABERT

N'est pas dans nos documents familiaux. Il est curieux que cet enfant n'ait pas été ondoyé à la naissance mais seulement 21 mois plus tard

1c.3 Ferdinand CHABERT

officier de marine, tué en 1823 par des pirates à bord du navire dont il était second (armateur, M. Malibran) (voir lettre de 1826 de son demi-frère Paul Pillet).

### **Familles DARRACQ**

Famille de Bernard, dernier mari de Jeanne Renée Charlotte de Mondion (p. 5-6, dx, et note 26 <sup>12</sup>) :

1 Paschal DARRACQ

notaire royal et procureur au présidial de Dax

o 26/01/1718 Pouillon, fils de Balthazar et de Marguerite MONCAUP <sup>13</sup>, habitants de la paroisse de Pouillon (le mariage en 1748 s'est fait après trois actes respectueux de Pascal Darracq à ses parents)

x 26/02/1748 Dax, Saint Vincent de Xaintes, Marie LAPPARA, fille de Pierre et Judith PUYO (parents non nommés dans l'acte de mariage)

d'où au moins douze enfants, baptisés dans la cathédrale de Dax :

---

<sup>12</sup> Depuis l'article de 2012, les registres d'état civil des Landes ont été mis en ligne.

<sup>13</sup> Geneanet, leboeufpatrick.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 1.1 François Balthazar DARRACQ

b 15/05/1749 ; p Balthazar Darracq, praticien, représenté par François Puyo (oncle de la mère, était témoin au mariage en 1748) ; m Marguerite Lappara

### 1.2 Marguerite DARRACQ

b 20/05/1750 ; p François Puyo ; m Marguerite Moncamp, représentée par Jeanne Lappara

### 1.3 Jeanne DARRACQ

b 24/06/1751 ; p Daniel Darracq, praticien, représenté par Jean-Marie Lagardère ; m Jeanne Lappara

### 1.4 Philibert DARRACQ

o 20 b 21/08/1752 ; p Philibert Puyo, oncle maternel ; m Jeanne Darracq, tante paternelle, représentée par dlle Joseph Lafargue, pensionnaire

+ 04/10/1759 ; 7 ans ; (+) 05 dans l'église cathédrale

### 1.5 **Bernard DARRACQ**

avocat au parlement de Bordeaux ; s'embarque à 27 ans à Bordeaux pour **Saint-Domingue** le 3 avril 1781 avec son frère Philibert, 25 ans

b 17/12/1753 ; p Bertrand Darracq, ancien garde du roy, représenté par Pierre Lagardère, maître ès arts ; m Marie Larriague épouse de François Puyo, négociant en cette ville

+ novembre **1803 Le Cap Français, Saint-Domingue**

**x 15/03/1797 New York, Renée Charlotte de MONDION veuve CHABERT**

### 1.6 François Balthazar DARRACQ

b 11/03/1755 ; p François Balthazar Darracq, son frère <sup>14</sup>, représenté par Pierre Lagardère, procureur ; m dlle Marie Darrives Puyo

### 1.7 Philibert DARRACQ

avocat au parlement de Bordeaux ; s'embarque à Bordeaux pour **Saint-Domingue** le 3 avril 1781 <sup>15</sup>

o 25 b 26/03/1756 ; p Philibert Darracq frère; m dlle Marguerite Darracq sœur (ne savent pas signer)

+ 27/08/1786 **Fort Dauphin** ; environ 30 ans

### 1.8 Jeanne DARRACQ

o et b 16/03/1757 ; p Bernard Darracq, frère ; m Jeanne Darracq sœur (ne savent pas signer)

+ 09/10/1761 ; 4 ans ; (+) 10 dans l'église

### 1.9 François Balthasar DARRACQ

o 08 b 09/12/1758 ; p François Balthasar Darracq frère ; m dlle Jeanne Preuilho femme du sr Daniel Darracq notaire, habitants de Cazordite, représentée par dlle Marie Darrives, habitante de cette ville

### 1.10 Jeanne DARRACQ

o 19 b 20/11/1759 ; p Sr Philibert Darracq, frère, représenté par M. Jean Brocha, avocat en la cour ; m dlle Jeanne Darracq, sœur, représentée par dlle Marie Darrives Puyo ; en présence du sr François Balthasar Darracq frère (signe)

---

<sup>14</sup> *NDLR* Rappel : en général c'est le parrain ou la marraine qui « donne le nom », très souvent, comme ici, le sien, ce qui explique que, pour François Balthasar, Philibert et Jeanne, le même prénom est donné à plusieurs enfants de la famille.

<sup>15</sup> *NDLR* Vérification faite dans les registres de l'amirauté de Bordeaux (6 B 57) il est écrit « le sieur Bernard Darracq âgé de 27 ans, natif de Dax, avocat au parlement de Bordeaux, et le sieur Phibert (sic) Darracq, âgé de 25 ans, natif de Dax, aussi avocat au même parlement » qui s'embarquent « sur La Chimère commandée par Monsieur Landolphe pour aller à la côte Saint-Domingue où ils vont pour leurs affaires ». Les âges sont donc exacts.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 1.11 François Balthasar DARRACQ

o et b 29/12/1760 : p François Balthasar Darracq représenté par François Becane, bourgeois de cette ville ; m dlle Jeanne Darracq, représentée par dlle Marie Darriges Puyo

### 1.12 Jeanne Ursule DARRACQ

o 20 b 21/10/1762 ; p François Balthasar Darracq frère, représenté par sr Jean Baptiste Brus, bourgeois marchand apothicaire de cette ville ; m Jeanne Darracq sœur représentée par dlle Jeanne Marie Pruille épouse du sr Ferret maître chirurgien de cette ville (une signature Darracq frère à l'enfant)

## **1906 : Souvenirs de Saint Domingue, un siècle après le départ**

En 1906, mon grand-père Edmond de NOIRFONTAINE (1880-1958) demanda à sa mère Louise MELIZET (1857-1914) d'interroger sa tante Louise Elisabeth MELIZET (1821-1912), veuve de Léonard KOECKER, dernière représentante de cette génération et sans descendance de nos jours, « *sur les grands-pères et les arrière-grands-pères* ». Elle était la fille de Lydie SANTINIER (ca 1793-1872) <sup>16</sup> dont les parents avaient quitté la France pour Saint-Domingue, où elle était née, au début de la Révolution française. Celle-ci lui répondit, en anglais, de Mount Airy, maintenant faubourg du nord-ouest de Philadelphie. En voici la traduction. Il est intéressant de voir à quel point le souvenir de Saint-Domingue était devenu vague chez les descendants, un peu plus d'un siècle après le départ de leurs ancêtres, au point d'avoir même oublié le nom de l'île.

Parmi les personnes mentionnées dans la première lettre, on notera :  
Lydie MÉLIZET (1819-1896), sœur de Louise Elisabeth et de François Thomas Washington, le mari de Clara Antoinette Pillet. Elle est restée célibataire.  
Adèle SANTINIER ( -1845), célibataire, sœur (aînée ?) de Lydie Santinier.  
Antoinette SANTINIER ( -1875), descendance mal connue, sœur (cadette ?) de Lydie Santinier <sup>17</sup>.  
Victoire de VINCENEUD (1768-1845), mère d'Adèle, Lydie et Antoinette Santinier, grand'mère de Louise Elisabeth Mélizet <sup>18</sup>.

Personnes citées dans la deuxième lettre :

Jean-Marie MÉLIZET (27/3/1796 Nouvelle Orléans - 26/3/1850 Philadelphie) : fils de François Mélizet et de Marie Magdeleine Rougier. Le portrait de sa femme Antoinette est au musée de Philadelphie.

---

<sup>16</sup> Un portrait de Lydie Mélizet au musée Gibbes de Charleston (Caroline du Nord).

<sup>17</sup> Mariage catholique le 04/07/1812 de Philippe MARTIN et Marie Antoinette SANTINIER ; témoins Joseph Lestrade et Victor VINCINEUX (sic) (Record of the American Catholic Historical Society, sur Internet). Ils ont eu 2 filles, Émilie (1817-1858) et Sophie (1818-18/07/1892). Cette dernière a épousé monsieur Kingsland (+ 30/9/1882) dont elle a eu 2 enfants, Émile (+ 06/1872) et Oswald (+ 07/1875).

<sup>18</sup> *NDLR* Dans le fichier Houdaille (voir <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc099/p2111.html> et GHC 211 février 2008 p. 5440) : à Philadelphie présence le 13/02/1798 de Marie Antoinette Santigner (sic) et le 04/06/1798 de Victorine Vinceneux épouse Santignet (sic) (référence : Sarazin) ; décès le 18/06/1845, St. Mary, de Victorine Santinier, 77 ans. Le prénom usuel de Victoire veuve Santinier était donc Victorine et elle serait née vers 1768. Par ailleurs, si Marie Antoinette Santinier et sa mère étaient à Philadelphie en 1798, cela voudrait dire que la famille s'y est réfugiée une première fois puis est retournée à Saint-Domingue quand les habitants ont été invités à rentrer par Toussaint Louverture. Là le père aurait été tué et sa veuve et ses filles réfugiées au Cap ??

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Louis Godafredo MÉLIZET (9/10/1798 Nouvelle Orléans – 4/12/1864 Cannes) : frère du précédent, célibataire.

Madame ROUDET : Marie-Thérèse Mélizet (1789 Nouvelle Orléans – 1852 Philadelphie), épouse de Corneille Cadet Roudet, sœur des précédents. Sans descendance connue de nos jours

Madame CONTE : Caroline Mélizet (8/10/1793 Nouvelle Orléans- ?), sœur des précédents, x 20/2/1813 (Marseille) Marcel Honoré Antoine Conte (18/11/1793 Marseille- ?) droguiste. Un fils Antoine.

Pour Louise Elisabeth Mélizet, épouse Koecker, son grand-père Santinier, époux de Victoire de Vinceneud, serait mort avant le départ de la famille pour les Antilles. Mais Edmond de Noirfontaine fait naître Lydie Santinier à Saint Domingue.

C'est difficilement conciliable sauf à considérer que :

- Adèle et Marie Antoinette Santinier sont les aînées et sont nées en France
- Lydie Santinier est née après le décès de son père
- sa mère a fait le voyage étant enceinte, avec ses deux filles ...

Nota : les lettres originales, en anglais, sont perdues. Nous en conservons la transcription sur une colonne avec la traduction en français sur l'autre. Voici cette traduction, parfois légèrement modifiée par la lecture du texte anglais. Les mots manquants sont remplacés par [...]. Les notes sont de *Bernadette et Philippe Rossignol*.

*Mt Airy, 11 nov. 1906*

*Ma chère Louise,*

*Si j'ai tant tardé à répondre à votre dernière lettre du 16 c'est pour plusieurs bonnes raisons ; d'abord parce que vous me posez tant de questions sur l'histoire de famille, les dates de naissances et de morts que j'ai hésité avant d'entreprendre une telle tâche pour vous répondre ; et en second lieu je n'ai pas été bien du tout dernièrement et je ne pouvais pas écrire beaucoup [...].*

*Il fait un beau dimanche pluvieux aussi j'en profite pour écrire et expliquer tout ce que je peux ; j'en sais vraiment très peu en fait sur nos ancêtres car, c'est étrange à dire, notre famille n'a jamais semblé trouver quelque intérêt à parler d'eux. C'est curieux, il y a quelques semaines seulement j'ai trouvé un papier du sacristain de l'église Sainte Marie à qui votre tante Lydie avait demandé de copier les noms et dates sur la pierre tombale de notre caveau familial. J'en joindrai une copie. Quant aux dates de naissance de ma mère, de ma grand-tante Antoinette et d'Adèle, une autre sœur, il m'est impossible de les donner. Je me demande si elles les connaissaient elles-mêmes car, aussi surprenant que ce soit, elles avaient perdu tous leurs papiers de ce genre. Tout ce que je sais de la famille c'est que le nom de notre grand-mère était Victoire de Vinceneud (ou quelque chose d'approchant)<sup>19</sup>. Elle était née, je crois, à Paris et elle épousa [...] Santinier<sup>20</sup>. Je ne peux pas dire que je m'en souviens exactement mais je crois qu'elle avait quitté la France pour aller aux Antilles, à la Martinique je crois<sup>21</sup>, à cause de la Révolution française. C'était une femme très douce et bonne ; elle avait subi beaucoup, beaucoup d'épreuves mais n'était guère bavarde. Je me la rappelle causant avec deux vieilles dames françaises de ses amies. Toutes deux étaient françaises et, comme elle, n'avaient jamais pu apprendre à parler anglais, après avoir vécu ici 40 ou 50 ans. Elles étaient les seules, avec la famille,*

<sup>19</sup> Dans les clients des notaires du Châtelet de Paris, des Vinceneux mais pas de Vinceneud.

<sup>20</sup> Il y avait à Paris à la fin du XVIIIe siècle des maîtres tapissiers des Gobelins de ce nom.

<sup>21</sup> En fait à Saint-Domingue.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

avec qui elle pouvait parler. C'est la raison pour laquelle nous, les trois enfants, nous étions forcés de parler français tout le temps. Elles ont souvent changé de domicile<sup>22</sup> car vous savez que les noirs se sont révoltés plusieurs fois<sup>23</sup> ; elle et ma mère (qu'elle adorait) parlaient souvent de toutes leurs souffrances.

Une fois les noirs se sont emparé de l'île (je ne sais pas laquelle) et ont mis le feu à la poudrière. Les pierres ont volé au loin sur une grande distance et elles ont dû s'enfuir dans la montagne en emportant de quoi manger. Ma pauvre grand-mère avait des souliers de satin que les pierres et les ronces ont mis en pièces. Elle jeta le sac de pain qu'on lui avait demandé de porter, s'assit et pleura comme un enfant en disant que cela ne lui faisait rien de mourir mais qu'elle était trop fatiguée pour aller plus loin. Il paraît qu'un pays, les Français ou les Danois, envoya des bateaux pour prendre possession de l'île. Aussi ils se congratulaient les uns les autres en disant : « Maintenant, nous sommes sous la protection de la France »<sup>24</sup>. Je ne sais pas comment ils rentrèrent bientôt chez eux. C'était une maison en pierres avec un balcon en fer. Eh bien le balcon était écrasé contre le mur et le choc avait fait sauter le toit de tuile. En entrant elles constatèrent que les brigands avaient essayé de mettre le feu à la maison car il y avait de la paille et toute sorte de matériaux devant chaque porte dans l'espoir que le bois prendrait feu. Ma mère nous a souvent raconté qu'une fois elle a vu une foule de ces bandits entrer dans la maison et que l'un d'eux avait saisi ma grand-mère et levait son sabre au-dessus de sa tête, prêt à lui trancher la gorge. Elle, ma mère, au lieu de supplier pour la vie de sa mère, commença à injurier l'homme en le traitant de brigand et de tous les noms possibles. A sa grande joie et à sa surprise, l'homme baissa son arme et il partit ! Ma mère était très belle et je pense que cela a dû agir sur ce gaillard. J'ai oublié de dire que lorsqu'elles sont parties vers la montagne, les maisons flambaient des deux côtés de la rue et que les flammes faisaient comme une arche au-dessus de leurs têtes. Quand elles regagnèrent leur maison, bien qu'elle n'eût plus de toit, tous leurs amis s'y réfugièrent car, vous le savez, aux colonies la plupart des maisons sont en bois et bien entendu aucune, sauf les maisons en pierre, n'était restée debout.

Ma mère m'a raconté que les noirs avaient attelé des jeunes gens blancs à des chariots pour hisser des munitions sur la montagne et qu'ils les massacrèrent sans doute car ils ne revinrent jamais. Ma grand-mère cacha chez elle un de ces jeunes gens qui avait reçu l'ordre de tirer un des chariots ; il était déguisé en marin et avait appris à jurer en anglais. Cela lui sauva la vie et on l'embarqua sur un navire qui l'emmena dans un lieu sûr.

Ma grand-mère, avec ses trois enfants, Antoinette, Lydie et Adèle, partit lorsque la situation devint intenable, sur un bateau américain, pour aller à Philadelphie. Le subrécargue était un très brave homme qui voulait les sauver mais c'était très dangereux car les noirs ne voulaient pas que les blancs partent. Aussi elles payèrent les principaux chefs et partirent juste comme si elles voulaient seulement dîner à bord mais, à leur grande horreur, peu après leur départ, elles virent une grande barque pleine de noirs qui les poursuivait ! Le subrécargue, Mr Jones (ma pauvre mère n'a jamais oublié son nom), prit un biscuit et essaya de faire croire qu'il le mangeait mais il dut s'appuyer sur la table et il était blanc comme un linge. « Oh ! Mesdames, dit-il, il ne faut pas repartir car ils vous

---

<sup>22</sup> Au Port au Prince, le 19 septembre 1794, décès d'Anne Aimée Santigner (sic), de Saint Marc, âgée de 4 ans, fille d'Étienne et de Victoire Vaincenai (sic). Un des changements de domicile était donc de Saint Marc au Port au Prince. Malheureusement les registres de Saint Marc s'arrêtent en 1788. La famille était donc à Saint-Domingue au moins depuis 1790, ce qui correspondrait bien à un départ de Paris au début de la Révolution (mais pas forcément à cause de la Révolution). Cet acte confirme que le couple, et non la mère seule, était parti pour Saint-Domingue et donne le prénom du père, inconnu jusqu'alors (que nous avons ajouté, en italiques, aux compléments généalogiques ci-dessus).

<sup>23</sup> Bref résumé de l'histoire mouvementée de la révolution de Saint-Domingue !

<sup>24</sup> Arrivée de l'expédition Leclerc en 1802 ? Souvenirs confus et chronologie peu claire.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

tueraient ! » Alors il fit dresser une table et servir du vin en quantité et il cacha ma grand-mère et les trois enfants dans un cabinet noir sous l'échelle. La barque accosta et tous les hommes en sortirent. Il fut très aimable et les traita de son mieux. Il interrogea habilement ceux qui avaient été payés et apprit qu'ils étaient venus pour remmener la famille et il découvrit qu'il y avait un ancien capitaine du port qui n'avait pas été payé. Alors Jones prit de l'argent et le régla et quand il en fut débarrassé il était si heureux, si content, qu'il prit ma mère dans ses bras et la fit sauter en l'air à plusieurs reprises pour montrer sa joie ! Une autre fois alors qu'elles étaient à bord d'un vaisseau de guerre il y eut un combat naval !

Un autre événement que racontait ma mère c'est que, quand Napoléon 1<sup>er</sup> envoya le général Leclerc reprendre possession de je ne sais quelle île <sup>25</sup>, il avait sans doute des lettres pour ma grand-mère. Il se prit d'affection pour Lydie (ma mère) ; il la faisait asseoir devant lui sur son cheval et, pour se concilier les habitants, il avait un sac de pièces de monnaie et il demandait à ma mère de plonger sa main dans le sac et de lancer des pièces à la foule qui le suivait <sup>26</sup>. Elle ne devait pas être bien grande pour être mise devant lui sur la selle mais elle était très jolie, dit-on.

Mais ce n'est pas là ce qu'Edmond désirait savoir et je regrette de ne pouvoir lui donner des renseignements utiles pour son projet de recherche des ancêtres.

Mon père est mort quand j'avais un peu plus de deux ans ; il était si heureux d'avoir un fils, né le 28 juillet 1823. Il fit une chute de cheval et fut si blessé qu'il en mourut peu après, le 10 septembre 1823. C'était un mari dévoué et aimant et ma mère ne quitta jamais le deuil. Elle ne pouvait pas l'oublier mais, c'est surprenant, elle ne nous parlait jamais de lui.

Quant à Mme Pillet, votre grand-mère, c'était aussi une femme délicieuse et de grand cœur, très fine et agréable mais je ne sais rien de sa famille si ce n'est qu'elle aussi avait été chassée des Antilles par la Révolution et les troubles...

Votre vieille tante affectionnée.

L. E. Koecker.

13 décembre 1906

Ma chère Louise,

J'ai bien regretté de désappointer Edmond en ne pouvant lui donner des renseignements sur les grands-pères et arrière-grands-pères mais, hélas !, je ne sais rien d'eux. Mon grand-père Santinier mourut sans doute avant le départ pour les Antilles. Cela devait être une si vieille histoire qu'on n'en parlait jamais. D'ailleurs je ne me souviens pas avoir entendu parler de cela ; mon propre père mourut quand j'avais à peu près trois ans et juste trois mois après la naissance de votre cher père ; c'était un mari dévoué et il adorait sa femme et ses enfants ; en retour ma chère mère l'adorait et elle eut un tel choc et le cœur brisé à tel point qu'elle ne pouvait pas parler de lui et elle le pleura toute sa vie. Par crainte de la bouleverser son nom n'était jamais prononcé et jusqu'à la fin de sa vie il en a été ainsi. Cela me semble aujourd'hui extraordinaire mais c'était ainsi et je crois que ma grand-mère éprouvait le même sentiment et c'est la raison pour laquelle nous n'avons jamais entendu mentionner son nom. Quant au grand-père Melizet, mon père étant mort, Jean-Marie et Louis dans les affaires à Cuba et Mme Roudet au fond de l'Alabama, Mme

---

<sup>25</sup> Bien entendu il s'agit de l'expédition Leclerc à Saint-Domingue (1802). Leclerc a débarqué au Cap en février 1802 et il est mort le 1<sup>er</sup> novembre de la même année. La fuite de la mère, veuve, et de ses trois filles date donc de 1802. Elles devaient alors être au Cap, autre changement de domicile dans l'île donc. A la chute du Cap les navires américains qui étaient dans le port accueillirent et emmenèrent ceux qui fuyaient la ville et les massacres.

<sup>26</sup> A notre connaissance Leclerc n'est pas allé au Port au Prince. La scène a donc dû se passer au Cap Français.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Conte à Marseille, il n'est pas étonnant que nous n'ayons jamais entendu de conversations dans lesquelles ils auraient pu être cités...

Votre tante affectionnée

L.E.K.

### **1826 : Réponse de Paul PILLET à M. VENDRYES (Indemnité)**

Paul PILLET reçut en 1826 des offres de service de M. VENDRYES, agent d'affaires à Paris, un de ceux qui se mirent en relation avec les « colons de Saint-Domingue », leurs descendants et leurs créanciers, au moment de la constitution des dossiers pour réclamer l'Indemnité. Voici sa réponse <sup>27</sup> :

New York le 1<sup>er</sup> juin 1826

Monsieur,

*Comme je ne fais aucune affaire, que je connais très peu de monde et que depuis longtemps mes mauvais yeux et ma mauvaise santé m'empêchent d'écrire, je ne vais jamais à la poste et je n'attends de lettres de personne : c'est donc par hasard que votre paquet m'est parvenu, encore ne l'ai-je reçu que cinq mois après sa date. Je vous remercie de vos offres obligeantes et j'en profiterai avec plaisir. J'ai cru devoir vous éviter les frais d'insertions dans les gazettes qui ne laissent pas d'être considérables ici où tout se fait au poids de l'or, parce que je les ai jugées inutiles. Je connais tous les colons de notre ville, j'ai parlé de vous à tous, mais chacun avait déjà fait son choix car depuis un an les papiers-nouvelles <sup>28</sup> sont remplis des offres de services de cinq ou six individus de Paris ayant des agents dans toute l'Amérique. Moi-même j'avais remis mes intérêts entre les mains de l'un d'eux ; mais comme mes paquets n'étaient pas encore partis parce que j'attendais des nouvelles de ma sœur, j'ai retiré mes papiers pour les remettre entre les mains de la personne qui a déjà la confiance de la famille <sup>29</sup>.*

*Pour entrer en matières, je vous dirai que je n'ai aucun titre <sup>30</sup> ; je suis arrivé à Saint-Domingue la veille même de l'insurrection et ce n'est qu'en passant que j'ai vu mon habitation qui m'a paru fort belle, bien cultivée, bâtie à neuf et complètement fournie de tout ce qui était nécessaire à l'exploitation. Comme j'étais mineur, on ne m'a rendu aucun compte, communiqué aucun papier de famille mais ce qui a étonné tout le monde c'est qu'on a marié ma sœur sans être plus communicatif avec mon beau-frère qui avait droit à un compte de tutelle ; on l'a remis de jour en jour et deux ans après son mariage on lui a dit définitivement que tout venait d'être brûlé dans l'incendie de la ville du Cap.*

*En arrivant mon beau-père y fit une déclaration et un testament où il donne le détail de ses affaires et parle aussi des miennes dont il était chargé comme tuteur. Mais tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu dire aux vieux colons qui connaissaient mes biens et ma famille me porte à m'inscrire en faux contre plusieurs points de ces documents. A quelque vil prix que mon tuteur se fût fait adjuger le bail à ferme de ma propriété sous le nom de gérant, ce bail ayant expiré plusieurs années avant l'insurrection a dû laisser le temps de payer toutes les dettes puisque l'habitation faisait les dernières années entre 200 000 et*

<sup>27</sup> Les notes pour ce second texte sont aussi de *Bernadette et Philippe Rossignol*.

<sup>28</sup> Anglicisme pour « journaux » : News-Papers.

<sup>29</sup> Vendryes avait donc été contacté par les membres de la famille présents en France, la mère et les frères et sœurs utérins Chabert et Manesca de Paul Pillet

<sup>30</sup> Ce qui explique que le frère et la sœur Pillet n'aient pas reçu l'Indemnité.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

300 000 livres de sucre blanc. Après tout je crois ces détails inutiles, il me semble que des « je crois », « j'estime », etc. ne peuvent jamais être un titre légal pour réclamer une dette.

Passons au deuxième article de la déclaration. On y affirme que le terrain seul appartenait aux mineurs Pillet. C'est ce que mes parents, mes voisins et même nous ignorions avant cette assertion. En effet comment croire que ma mère, la plus jolie femme de Saint-Domingue, âgée de 14 ans, d'une famille noble<sup>31</sup>, eût été donnée en mariage à mon père qui avait 50 ans passés et qui devait être très pauvre s'il n'avait qu'une terre sans mobilier, si elle avait, en outre de ses autres avantages, une dot de 150 nègres, ce qui était alors une grande fortune ? Il est au contraire probable que mon père dut à ses richesses qu'on oubliât son âge et ses infirmités et qu'on le trouvât un bon parti pour une jeune fille qui n'avait que ses charmes. Est-ce par contrat de mariage ou par testament ? En ce cas, Monsieur, ne serait-il pas nécessaire que cela fût prouvé ? Alors je n'aurais rien à dire. Mais comment croire qu'un homme de bon sens fit un acte aussi fou que celui de dépouiller sa terre de ce qui peut lui donner de la valeur et ruiner ainsi ses enfants ? Je suis bien loin, Monsieur, de vouloir faire aucun tort à ma bonne vieille maman, les réclamations qu'elle a à faire dans le Normand [ ? ]<sup>32</sup> ne lui suffisant pas pour rendre ses vieux jours heureux et tranquilles, je consens de bon cœur qu'on y ajoute une portion des intérêts, et même tout s'il le faut, de la somme qui me reviendra ; mais mon devoir envers ma nombreuse famille exige que je fasse tout en mon pouvoir pour lui assurer un jour le capital aussi complet que possible : ce sera après tout bien peu de chose. Je n'ai à présent d'autre fortune que mon industrie comme professeur de langues ; mais ma santé est si délabrée que chaque jour je suis obligé de diminuer le nombre de mes écoliers et je vois d'avance le moment où je laisserai ma femme et mes enfants au milieu d'étrangers sans aucun moyen d'existence. Je n'ai à leur léguer que cette espérance de l'indemnité<sup>33</sup>, je ne dois donc rien négliger pour qu'elle soit le moins rognée possible.

Je vous autorise donc, Monsieur, à réclamer pour la moitié de l'habitation Pillet, comme elle était en 1792, n'admettant aucune autre réclamation sans preuves légales authentiques. L'autre moitié appartient à Fortunée Pillet veuve Pineau, maintenant veuve Gros<sup>34</sup>, ma seule sœur de père et de mère ; à dire vrai j'ignore où elle est et si elle existe encore<sup>35</sup> ; elle n'a jamais eu d'enfants.

Si j'avais le malheur de perdre ma pauvre mère<sup>36</sup>, ma procuration vous donnerait le pouvoir, je présume, de réclamer ma portion de ses droits. Nous sommes six : deux filles et un garçon Chabert, un garçon Manesca, une fille et un garçon Pillet ; un septième, Ferdinand Chabert<sup>37</sup>, a été tué par les pirates il y a trois ans sur un navire dont il était le second capitaine ; s'il était nécessaire l'armateur, M. Malibrant, en donnerait une attestation.

Vous trouverez ci-inclus le document demandé par le comité. Je l'ai rempli aussi bien que ma mémoire a pu me le permettre.

---

<sup>31</sup> La famille de Mondion. Voir nos articles « La branche de Saint-Domingue de la famille de MONDION » p. 5/12 <http://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art24.pdf> et « Mon Odyssée, l'auteur et sa famille » p. 4/11 (op. cit. note 1).

<sup>32</sup> Faut-il comprendre « la Normandie » ? Nous ne voyons pas de quoi il peut s'agir. En rapport avec son ascendance maternelle Hux de Bayeux ?

<sup>33</sup> Le frère et la sœur Pillet n'ont pas touché l'Indemnité. Les démarches de Vendryes n'ont donc pas abouti, par manque de documents légaux.

<sup>34</sup> Et non Gios comme écrit dans le dossier de demande de secours F/12/2856, cité p. 7 note 34.

<sup>35</sup> Elle était alors à La Nouvelle Orléans, d'après le dossier F/12/2856 et elle partit de là pour France. Vendryes l'avait donc retrouvée ou bien la famille en France savait où elle était.

<sup>36</sup> Elle mourra en 1832 à Poitiers.

<sup>37</sup> p. 8, 1c.4.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

*On prétend que tous les titres se trouvent à Versailles<sup>38</sup>. Mon extrait de baptême doit y être aussi à l'année 1772 ou 1773<sup>39</sup>. J'envoie aussi ma procuration.*

*Messieurs Bérard de Mondon<sup>40</sup>, libraires français à New York, qui ont des correspondants au Havre et à Paris, se chargent de vous faire parvenir mon paquet ainsi que la boîte de papiers que vous demandez.*

*Excusez ma longue lettre et mon griffonnage ; je suis si faible que j'ai été obligé d'employer trois jours à l'écrire avec le duplicata et le document. A propos, ma femme est aussi de Saint-Domingue, mais elle a été amenée à New York étant une enfant. Son père et sa mère y sont morts et n'ont laissé que quelques papiers que vous trouverez dans la caisse sous le titre « Papiers du Dr Lesbeupin ». Je ne sais s'ils sont bons à quelque chose. J'envoie une procuration de ma femme et une déclaration de tout ce qu'elle sait sur sa famille. Vous en ferez ce que vous pourrez<sup>41</sup>.*

*Adieu, Monsieur, je vous recommande mes intérêts et je vous prie de croire à ma reconnaissance et aux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être bien sincèrement*

*Votre serviteur*

*P. Pillet*

*P.S. Cette lettre est confidentielle pour ce qui regarde mon opinion sur mon tuteur ; c'était le mari de ma mère, le père de ma sœur Chabert, je serais bien fâché de les affliger en rien ; mais les intérêts de mes enfants demandaient que je vous parlasse à cœur ouvert. Si vous avez occasion de voir ma sœur Antoinette<sup>42</sup>, dites-lui que je n'ai pas écrit depuis longtemps parce que j'étais errant de tous côtés et n'avais que des malheurs à lui apprendre. J'écrirai par le premier paquet.*

*NDLR*

Non seulement les démarches de B. Vendryes en faveur de Paul Pillet n'aboutirent pas mais, en plus, Vendryes lui-même eut des difficultés financières à cause de l'indemnité et fut déclaré en faillite en juillet 1829 :

- « M. Vendryes, agent d'affaires, s'était vu obligé de faire des avances aux colons de Saint-Domingue sur l'indemnité qu'ils croyaient recevoir intégrale et dont un cinquième seulement a pu être payé. De là embarras pécuniaires et nécessité de suspendre des paiements » (etc.) (Gazette des tribunaux, 25 juillet 1834).

- « M. B. Vendryes, ayant subi, en 1829, de nombreuses pertes, avait été forcé de faire faillite. Il obtint un concordat de ses créanciers, parvint ensuite à les payer tous intégralement, et demanda sa réhabilitation. La cour, en audience solennelle, ayant entendu le rapport de M. le conseiller Vanin, qui établissait la bonne foi de M. Vendryes et la confiance dont il n'avait cessé de jouir, a rendu, à l'unanimité, sur les conclusions conformes de M. l'avocat général Pécourt, l'arrêt de réhabilitation que réclamait M. Vendryes. » (Gazette des tribunaux, 22 juillet 1838).

Sur Barthélemy Vendryes et sa vie aventureuse, voir l'article d'*Arnaud Vendryes* « La famille Vendryes dans les Antilles » dans le bulletin n° 2 de GHC, février 1989, page 9.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>38</sup> Au ministère de la Marine et des Colonies. C'est là que se trouvaient les minutes de notaires de Saint-Domingue et les registres paroissiaux.

<sup>39</sup> Confirmation de son année de naissance supposée. Il est peut-être né en 1772 et a été baptisé en 1773 ? La phrase ne veut donc pas dire que Paul Pillet est né à Versailles mais à Saint-Domingue, probablement au Trou comme sa sœur (début des registres 1777).

<sup>40</sup> Sur le document original ce devait être « Berard & Mondon », libraires et éditeurs à New York de livres en français, ou en anglais d'auteurs français, comme Claudius Berard, professeur de français à West Point.

<sup>41</sup> C'est elle qui a bénéficié de l'Indemnité, et non son mari. Voir notre article sur Mon Odyssée, p. 6 note 32.

<sup>42</sup> Antoinette Chabert (p. 8, 1c.4).